

L'engagement réel des premiers ministres sera mesuré dans quelques semaines

— Daniel Johnson

SHERBROOKE (DD) — Daniel Johnson estime que la conférence constitutionnelle, qui aura lieu dans quelques semaines, permettra de mesurer le résultat réel de l'entente de principe sur la Constitution, conclue jeudi au lac Meech et d'apprécier l'engagement des premiers ministres du pays.

"M. Bourassa semble satisfait, il reste à savoir comment en termes juridiques tout ça va fonctionner", pense M. Johnson.

"En termes strictement politiques, on ne peut s'attendre à ce que le premier ministre soit satisfait s'il n'avait pas obtenu ce qu'il

voulait", ajoute le ministre de l'Industrie et du Commerce.

Selon lui, le gouvernement du Québec avait le mandat de la population pour négocier une entente en vue de son adhésion à l'accord constitutionnel de 1982.

la tribune

Forum

Informations générales p. 3
Vivre en 87 p. 4
De tout et de tous p. 5
Agro-alimentaire p. 6

Tant dans les finances publiques que dans le monde de l'entreprise

Daniel Johnson vante le type d'intervention des libéraux

par Denis DUFRESNE
SHERBROOKE — Après 17 mois de pouvoir libéral à Québec, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Daniel Johnson, estime que son gouvernement a su introduire des mesures légales et fiscales qui ont permis au secteur privé de devenir un catalyseur de l'entrepreneuriat.

"On a créé la confiance qu'on était disposé à se battre pour mettre de l'ordre dans les finances publiques, comme les diminutions d'impôt pour l'entreprise, le partage de risque, etc.", pense le ministre Johnson.

Celui-ci était de passage en Estrie, samedi, dans le cadre de la Semaine de l'entreprise.

"Au moins, c'est un gouvernement qui ne s'est pas mêlé d'économie pour lui nuire", dit M. Johnson pour qui le gouvernement précédent donnait des subventions à presque n'importe quelle entreprise qui avait un projet présentable.

Expliquant que les libéraux ont fait une consultation en vue d'élaborer un régime de prêt pour les entreprises qui se fait selon la rentabilité du projet, le ministre précise que "ce que les entreprises nous ont demandé ce ne sont pas des subventions, mais un financement disponible et remboursable".

Celui-ci estime que l'action du gouvernement est destinée à favoriser le développement d'entreprises et est complémentaire aux initiatives du secteur privé.

Concurrence

Qu'il s'agisse des programmes de participation des employés à la gestion et aux profits, des bourses d'affaires aux nouveaux entrepreneurs, des services conseils spécialisés, M. Johnson n'a pas l'impression que l'État livre une forme de concurrence au privé.

Face aux nombreux organismes (Chambres de commerce, Maisons régionales de l'industrie, etc...) intéressés au développement économique, le ministre Johnson dit ne pas craindre la multiplication des interventions.

"Ca ne coûte rien à l'État et c'est l'occasion pour les gens qui s'intéressent au développement économique de mettre leur énergie en commun", soutient M. Johnson.

Qu'il s'agisse du travail de son ministère en région ou de celui des commissaires industriels, M. Johnson voit dans ces interventions des forces vives qui se canalisent et non pas un morcellement des efforts du milieu.

Sociétés d'État

Pour ce qui est de la privatisation des sociétés d'État, le ministre de l'Industrie et du Commerce a réaffirmé que le gouvernement s'attache d'abord à voir si ces sociétés sont des outils de développement.

Il a donné l'exemple de la rentabilisation de SIDBEC, qui a réalisé l'an dernier des profits de 6,5 millions \$, après avoir effectué des mises à pied.

M. Johnson signale par ailleurs que le gouvernement n'a pas renoncé à la privatisation de la Société des alcools du Québec.

"Mais, dit-il, voyons d'abord à en resserrer la gestion".

Le conseil d'administration de la SAQ, a-t-il précisé, a le mandat de découvrir qu'elle est la marge fiscale et la marge commerciale sur la vente des produits de la SAQ. Outre la question des impôts, il y a également tout l'aspect importation et mise en bouteille à considérer, si le gouvernement se retirait de ce marché.

De plus, dit M. Johnson, "on ne vend pas ça pour mettre tout le monde à la porte".



NDLR — Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, Daniel Johnson, accordait une entrevue à La Tribune, samedi, dans le cadre de la Semaine nationale de l'entreprise. Le rédacteur en chef, Jean Vigneault, et le journaliste Denis Dufresne l'ont rencontré.

Conseil national du Parti québécois La contestation s'amorce contre l'entente du lac Meech

MONTREAL (PC) — Le mouvement de contestation contre l'entente constitutionnelle du lac Meech a pris son envol en fin de semaine, lors du Conseil national du Parti québécois.

Rassemblés derrière leur chef, unifiés autour d'une nouvelle cause, les quelque 200 délégués péquistes ont promis de lutter contre le "monstre du lac Meech".

Pas de garantie claire

L'entente constitutionnelle conclue la semaine dernière entre les onze premiers ministres canadiens n'offre aucune garantie claire de ce qui fait la spécificité du Québec, estiment-ils.

Elle n'assure pas au Québec les pleins pouvoirs en matière linguistique. Elle ne lui permet pas de maîtriser tout son droit civil, différent du "common law" d'origine britannique dont s'inspire la Charte canadienne et elle constitue un net recul au plan des pouvoirs économiques, selon eux.

De plus, ajoutent-ils, elle n'offre rien quant au prolongement des compétences internationales du Québec.

C'est pourquoi il faut dénoncer cette entente et faire pression sur M. Bourassa pour qu'il s'abstienne, clament les péquistes.

Réunis en instances, les délégués ont adopté une proposition d'urgence réclamant un débat public sur la question constitutionnelle.

La population du Québec doit se prononcer sur son avenir, disent-ils. Pour ce faire, on demande au gouvernement Bourassa de tenir une commission parlementaire ouverte à tous les groupes intéressés.

L'idée d'un référendum est cependant écartée, de même que celle d'un vaste rassemblement populaire.

En fait, les péquistes comptent

sur les milieux syndicaux, les divers groupes de pression et sur tous les nationalistes, incluant même l'ex-président du Parti québécois, pour livrer la bataille.

Il compte aussi sur l'opinion publique, qui, elle, peut faire fléchir le premier ministre Bourassa, comme cela est arrivé avec la loi 101.

Dans son discours au Conseil national, le chef du Parti québécois Pierre Marc Johnson insiste sur le caractère non partisan que devra prendre cette lutte.

Lui-même se dit québécois avant d'être péquiste, et rappelle à ses troupes que l'avenir du Québec est plus important que le PQ.

Ce n'est pas le combat des souverainistes qu'on fait ici, c'est le combat de tous les nationalistes, de tous les gens qui ont le Québec à coeur, affirme M. Johnson.

Le Parti québécois devra donc élargir ses bases et surtout, éviter les points-virgules, a fait savoir le chef.

Promotionnistes

Le message semble avoir été compris. Les rebuffades qui ont marqué les congrès régionaux du PQ ont cédé la place en fin de semaine à la solidarité.

Le député de Lévis et membre démissionnaire de l'exécutif Jean Garon a lui-même fait valoir la nécessité de mettre fin aux chicanes de parti et de se rallier au chef.

La priorité est incontestablement l'accord du Lac Meech. C'est dans ce dossier que le chef du PQ investira toutes ses énergies. Ensuite viendra le congrès d'orientation de juin. C'est alors que pourrait resurgir le débat entre la démarche d'affirmation nationale de M. Johnson et celle de promotion de la souveraineté.

En attendant, la campagne de financement se poursuit, avec deux nouveaux blitz.

Le Conseil national en bref

MONTREAL (PC) — Le Parti québécois a recueilli à ce jour quelque \$956.457, soit environ 65 pour cent de l'objectif fixé de \$1,5 million. Le président de la campagne de financement, le député de Roberval Michel Gauthier a par ailleurs indiqué que la levée de fonds se continue. Le parti fera deux blitz nationaux, les 9 mai et 24 mai dans le but d'atteindre l'objectif de \$1,5 million.

La région qui a recueilli le plus de fonds est celle de l'Outaouais, suivie du Lac-St-Jean et de l'Abitibi. Avec un montant de \$38.000, le comté de Bertrand est celui qui a connu le meilleur succès. Les comités qui ont atteint et dépassé leur objectif en premier sont ceux de Gouin, Laviolette et Maisonneuve. Les quelque 200 délégués au Con-

seil national ont élu hier Andrée De Serres comme présidente du Congrès d'orientation de juin.

Les délégués ont également voté pour la création de deux postes à l'exécutif national: un à la tête du comité des femmes et un à la tête du comité des jeunes. Les deux candidates pressenties sont Chantal Mallen (femmes) et Isabelle Courville (jeunes). Par ailleurs, le Conseil national a retranché un poste à l'exécutif.

— O —
Le Conseil national du PQ a demandé à l'aile parlementaire du parti de faire pression sur le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur Claude Ryan pour qu'il procède à l'embauche de nouveaux professeurs dans les universités québécoises.

Constitution: Bourassa s'explique mal qu'il n'y ait pas de large consensus



Robert Bourassa

LÉVIS (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa ne comprend pas pourquoi l'entente du lac Meech n'a pas fait un large consensus dans la population québécoise.

Devant un groupe de militants réunis en colloque hier à Lévis, M. Bourassa a soutenu que le Québec avait pourtant réalisé des gains importants à cette rencontre avec Ottawa et les neuf autres provinces. Il ne voit pas comment on peut le blâmer d'avoir récupéré un droit de veto que le gouvernement précédent avait perdu.

"Non seulement, a-t-il déclaré, nous avons réussi à faire reconnaître le caractère distinct du Québec dans un article même de la Constitution, mais nous avons obtenu en plus les pouvoirs de préserver et de promouvoir les intérêts du Québec, ce qui assure au Québec une protection très forte. Sans compter les gains intéressants que nous avons faits au sujet de l'immigration et de la Cour suprême."

"Même M. René Lévesque a reconnu qu'il y avait des gains importants", a renchéri le chef du gouvernement québécois qui a loué par ailleurs l'"approche réaliste" de

son ministre des Affaires intergouvernementales Gil Rémillard dans ce dossier.

Quant à la réaction du chef de l'Opposition Pierre Marc Johnson, elle préoccupe peu M. Bourassa. Il répond que celui-ci voit des "monstres" partout et qu'il n'a pas l'habitude, quant à lui, de "tirer sur un corbillard", en parlant de la mobilisation que veut faire le PQ sur cette question.

"Nous pouvons être très fiers de nous. C'est une bataille qui durait depuis 23 ans et à laquelle nous avons mis fin à propos du pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral."

Plus contraignante

Plus tard, en conférence de presse, le premier ministre a insisté sur l'important impact qu'aura la reconnaissance du caractère distinct de la société québécoise dans le texte de la Constitution.

Selon lui, la clause qu'il a négociée est beaucoup plus contraignante que celle que proposaient ses prédécesseurs du Parti québécois.

"La reconnaissance du peuple québécois qui constituait le préalable du Parti québécois était, je

ne dirais pas insignifiante, mais sans impact réel. Je dirais même presque poétique. Nous, on l'obtient non seulement dans le préambule, mais dans un article dans lequel on a inclus l'Assemblée nationale et le gouvernement du Québec."

Il affirme que le fait de préciser les pouvoirs pour le Québec de "préservé et de promouvoir" cette société distincte lui assure une protection très forte.

"Notre position lors des sommets se trouve maintenant consolidée et c'est une justification additionnelle qui permettra aux Québécois de jouer un rôle sur la scène internationale."

Le ministre Gil Rémillard qui l'accompagnait a précisé pour sa part que le terme "société" est "plus significatif" que le mot "peuple", parce qu'il englobe les gens qui sont réunis non seulement par un élément commun comme la langue, mais par d'autres éléments caractéristiques comme les institutions, le Code civil, le système d'éducation, le gouvernement, etc.

M. Rémillard a par ailleurs annoncé que la commission parlementaire qui traitera de cette question se réunira la semaine prochaine, le 11 ou le 12 mai.

Zut! Une collision!



Zip! C'est réglé!

Non, une collision, c'est pas drôle. Vous avez bien raison de dire zut! Heureusement que chez Belair, nous sommes là pour changer vos zut! en zip! À La Compagnie d'Assurances Belair, dès que vous faites une réclamation, zip! on passe tout de suite à l'action. Vous êtes indemnisé rapidement, vous retrouvez votre calme et votre auto. Vous oubliez la collision, le boum, le zut!, vos tracas, vos ennuis. Zip! C'est réglé! Alors, pour assurer votre auto et votre habitation, appelez vite Belair.

565-9202

Et souvenez-vous: quand vous dites zut, on fait zip!



BELAIR
COMPAGNIE D'ASSURANCES

Un budget satisfaisant

C'est moins le contenu du budget du ministre des Finances Gérard D. Lévesque que la façon dont il a été rendu public qui a d'abord attiré l'attention. Pourtant il n'y a pas dans cette fuite matière à scandale car ce n'est pas par un acte criminel que Ralph Noseworthy aurait pris possession des informations. Et ce n'est pas si grave que ce budget ait été communiqué aux Québécois par la presse d'abord plutôt que par le grand argentier du Trésor public. Cela enlève au ministre son jour de gloire, mais rien de plus.

Si on cessait de considérer le budget comme un exercice ultra-secret, si on finissait par constater que depuis des années ce budget n'est généralement pas une surprise et ne révolutionne pas la fiscalité, on enlèverait le cachet non indispensable de mystère à cet événement qui n'est pas un tour de magie et qui n'a pas à constituer une surprise pour les contribuables.

Le budget en lui-même, s'il a été ombragé par l'entente constitutionnelle du lac Meech et décrié par l'opposition et

ceux qui estiment que les libéraux ne tiennent pas leurs promesses face aux démunis de moins de trente ans, reflète non pas des perspectives mirobolantes, mais témoigne d'une gestion satisfaisante des deniers de l'Etat. On ne sent pas de souffle puissant destiné à orienter le développement économique du Québec dans ce discours, mais on sent tout de même la confiance qui anime un gouvernement qui remplit ses promesses économiques, qui délègue à l'entreprise privée, qui bénéficie d'une conjoncture très favorable et qui admettons-le, possède plus de compétence que son prédécesseur en ce domaine.

Les familles moins riches accueilleront avec un soupir de soulagement les mesures fiscales qui les concernent et les assouplissements aux règlements des allocations familiales. Les universités commencent à souffler un peu, tout comme le secteur de la recherche, trop longtemps laissé pour compte. Dans l'ensemble un budget satisfaisant qui gagnait à être connu le plus tôt possible.

Jean Vigneault



C'est écrit qu'il gardera son ours en otage tant que le Canada n'aura pas un bon réseau de garderies!

OPINION DES LECTEURS

Lorsque sur la scène d'un crime se retrouvent à la fois des policiers, des badauds et des journalistes, photographes ou autres, il est normal que s'entrechoquent les responsabilités et que s'entrechoquent les susceptibilités.

Dans de telles circonstances, un rien peut échauffer les tempéraments et froisser les sensibilités respectives. Certains policiers imbus de l'autorité que leur confère l'uniforme et la fonction peuvent avoir à l'occasion, des réactions promptes et altières. La réaction de policiers n'excuse pas par ailleurs les allusions frondeuses de certaines personnes qui se sentent visées par le comportement des forces de l'ordre. Ces personnes fussent-elles journalistes doivent se

conformer et je dirais même se taire au lieu d'exacerber par leurs répliques parfois folichonnes l'attitude policière.

Si un journaliste réplique bêtement à un policier qui lui a parlé lui aussi bêtement, il ne fait que donner raison. C'est de la psychologie élémentaire.

Si vous dites à quelqu'un qu'il a tort, il va tenter de vous prouver plus fort qu'il a raison.

Si un policier défend aux gens de franchir un cordon humain sur les lieux d'un crime, il a raison. S'il le fait impoliment, il a tort de le faire de cette manière mais il a quand même fondamentalement raison. Se moquer de la remarque d'un policier dans de telles circonstances c'est tenter de lui faire perdre la

face devant tout le monde et du même coup l'amener à s'entêter dans son attitude.

Policiers et journalistes à mon humble avis, auraient tout intérêt à recevoir de temps en temps des cours rudimentaires de psychologie du comportement humain. Cela éviterait de ridicules recours aux tribunaux pour essayer d'essuyer des "balivernes".

La police n'a pas tous les torts, on la dénigre souvent et trop facilement peut-être...

Quant aux journalistes, sont-ils eux-mêmes des dieux pour avoir toujours raison?

Il y a aussi parmi eux de jolis "cocos" avec des caractères fort impulsifs.

Guy Milot

La police n'a pas tous les torts

Contre les écoles privées

L'annonce, par le ministre Ryan, de l'ouverture de trois nouvelles écoles privées soulève un débat de la plus haute importance: celui de la démocratisation de l'enseignement.

Quand dans les années 60 le rapport Parent a lancé le mot d'ordre de démocratisation de l'enseignement, le Québec se trouvait dans une situation où il y avait une domination totale du secteur privé sur les études collégiales (les séminaires). L'ouverture des CEGEPS a permis l'accès à ces études à un plus grand nombre d'étudiants, étudiants et plus particulièrement issus de familles ouvrières. Aussi l'ouverture des polyvalentes a permis d'étendre la scolarisation à un plus grand nombre et pour une durée plus longue. C'était là des avancées positives soulignées par les forces progressistes et démocratiques, dont le Parti communiste.

Cependant cette démocratisation n'a pas été complète car l'ouverture au plus grand nombre ne suffit pas, encore faut-il donner une éducation de qualité! Ici il faut bien l'admettre, si dans les années 70, grâce à l'action des syndicats, les conditions de travail dans l'enseignement se sont améliorées, dans

les années 80 on peut dire que l'action conjuguée des gouvernements péquiste et libéral a provoqué une diminution de la qualité de l'enseignement. Dans le secteur public les coupures s'ajoutent et la propagande gouvernementale s'est acharnée (surtout sous le pouvoir péquiste) contre les enseignants et enseignantes, décrits comme des gros durs qui profitent du système.

Pendant ce temps le système privé a continué à présenter son image de marque de fabricant d'élite. Il n'est pas rare d'entendre que l'étudiant qui sort de ces écoles a plus de chances d'être accepté à l'université.

Là règnent l'ordre, la discipline, la propreté, la connaissance et la bourgeoisie (oh! bien sûr on y accepte les enfants des autres classes sociales, il n'y a pas de discrimination pourvu qu'on a de l'argent). Dans le public c'est le désordre, l'indiscipline, la saleté, l'ignorance et toutes sortes de monde. Voilà bien l'image projetée sur l'éducation privée et publique! Mais au fait, quand donc les caméras de télévision sont-elles allées scruter à la loupe les écoles privées comme on l'a fait pour l'école publique?

Nous maintenons que la voie d'avenir pour notre société c'est une éducation démocratique, donc ouverte à tous et toutes et de bonne qualité. Il est inconcevable que l'on coupe dans les services publics en prétextant le manque d'argent, pour se tourner et financer grassement l'ouverture d'écoles privées. Si le ministre Ryan se préoccupe tant des familles monoparentales, qu'il ouvre des écoles publiques avec pensionnat et que le critère pour y avoir accès ne soit pas l'argent car il est reconnu que les familles monoparentales sont dirigées en grande partie par des femmes et sont parmi les familles les plus démunies.

Quant à nous, ce courant de privatisation de l'école va de pair avec les autres politiques réactionnaires de ce gouvernement telles la déréglementation, les coupures de services sociaux, la privatisation des entreprises d'Etat et son accord avec le libre-échange. Tout pour les patrons, la libre-entreprise, la loi du marché. A quand la vente aux enchères des écoles?

Yves Lawler
Parti communiste du Québec
Sherbrooke

BILLET

Les nuages qui nous cachent le ciel sont atristants parce qu'ils réduisent nos horizons. Mais ceux qui nous privent de voir la terre et la vie qui y grouille sont dangereux parce qu'ils signifient qu'on se promène trop haut, en dehors de la réalité. Les premiers finissent par se dissiper, les seconds tardent parfois à disparaître parce que nous les avons imaginés et créés pour ne pas voir ce qui se passe.

— 0 —

Je connais un médicament disponible partout, qui n'exige pas de prescription, qui peut-être pris avant ou après le repas, au lever ou au coucher, un médicament qui entraîne une dépendance non dangereuse. Un médicament qui sans guérir, atténue, qui sans faire disparaître la souffrance, la calme. Un médicament qui ne coûte pas cher mais qui n'est pas remboursable par l'assurance: le rire. A employer le plus souvent possible.

— 0 —

Vous ne cueillerez jamais de roses si vous craignez les égratignures des épines.

SONDAGE GALLUP

Dédommagement pour victimes de violence: les Canadiens sont mal informés

Actuellement les victimes de crimes violents peuvent être dédommagées partout au Canada sauf dans l'île du Prince Édouard où on est en voie de mettre sur pied un tel système.

Pourtant, dans un récent sondage Gallup, 73 pour cent des Canadiens ont dit soit qu'il n'y avait pas de système de dédommagement dans leur province (34 p. cent) soit qu'ils ne savaient pas si un tel système était en place (40 p. cent).

C'est en Colombie-Britannique que l'on est le mieux informé (38 p. cent) et dans les Maritimes le moins informé (8 p. cent).

Seulement 5 pour cent considèrent que notre système de dé-

dommagement pour les victimes de crimes violents est adéquat et 14 pour cent croient qu'il est inadéquat. La majorité des Canadiens ignorent l'existence d'un tel système (73 p. cent) ou ne peuvent pas donner d'opinion (7 p. cent).

Les résultats de ce sondage sont fondés sur 1 013 entrevues personnelles avec des adultes de 18 ans et plus menées entre le 8

et le 12 avril dernier. Un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de 4 pour cent, 19 fois sur 20.

Les questions étaient: "Savez-vous si dans cette province on a prévu ou non de dédommager les victimes de crimes violents?" "A votre avis le système actuel est-il satisfaisant, plus que satisfaisant ou moins que satisfaisant pour dédommager les victimes de crimes violents?"

	OUI INFORMES	ADEQUAT	PLUS QU'ADEQUAT	MOINS QU'ADEQUAT	PAS D'OPINION	PAS INFORMES
NATIONAL	27%	5%	1%	14%	7%	73%
Maritimes	8%	4%	-	3%	1%	92%
Québec	28%	6%	2%	1%	8%	74%
Ontario	29%	4%	1%	17%	8%	71%
Prairies	25%	5%	-	15%	6%	75%
C. Britannique	38%	6%	-	20%	13%	62%

LETTRÉ OUVERTE

Mme Michèle Mugnier
Vice-présidente, C.S.C.S.

Nous avons lu attentivement votre opinion publiée dans La Tribune du 24 avril 1987. Nous estimons Mme Mugnier que quelques corrections s'imposent.

L'opinion de la majorité

1) Vous avez parfaitement raison de dire que le problème qui déchire la C.S.C.S. résulte du choix de la philosophie de gestion et du leadership: leadership de partenariat et de compétence ou leadership d'autorité. Toutefois votre réflexion devient étonnante quand vous affirmez que le régime de partenariat défendu par les différents partenaires de la C.S.C.S. est un régime imposé et inapplicable. Le partenariat est transparent et simple à définir: c'est une association libre entre des personnes ou groupes dans un jeu, dans un exercice. Il en découle une concertation et discussion libre entre partenaires confiants, respectés et écoutés qui travaillent ensemble pour faire avancer leur objectif commun. La philosophie de partenariat exige donc qu'on s'aligne à l'opinion de la majorité des partenaires. Se dérober à cette règle de jeu parce qu'on se sent plus fort que d'autres partenaires ou parce qu'on est plus armé amène à la rupture, à une forme de dictature et à l'abus de pouvoir. Le cheminement du conflit de C.S.C.S. indique clairement comment certains commissaires ont eu cette vision dans leur prétendu partenariat.

Votre réflexion Mme Mugnier, devient également plus étonnante quand vous tentez de justifier la tentative orchestrée par quelques commissaires de limoger le directeur général de son poste. Permettez-nous de vous citer: "Lorsque des membres du Conseil des commissaires sont personnellement attaqués, le Con-

seil n'a d'autre choix que d'exercer son pouvoir de gestion pour assurer la continuité du processus de décision. La dynamique de groupe ne peut s'exercer de façon productive si les pressions extérieures sont trop fortes. Tant et aussi longtemps que des groupes viendront usurper les pouvoirs d'un Conseil dûment élu et redevable aux contribuables, il y aura frictions".

Droit fondamental

Permettez-nous de vous corriger Mme Mugnier. Il y a trois erreurs dans votre réflexion:

a) Les quelques commissaires que vous connaissez bien ne sont pas personnellement attaqués par les autres partenaires. C'est leur exercice du pouvoir, leur leadership autoritaire et leur attitude qui sont dénoncés.

b) La pression exercée ne vient pas de l'extérieur; elle est plutôt un droit fondamental que possèdent les autres partenaires qui font partie dans ce processus démocratique du partenariat de participation et qui ont, surtout dans la situation qui nous préoccupe, autant d'intérêt sinon plus, à l'avancement de la mission éducative.

c) Vous devriez vous rappeler que les deux groupes que vous visez dans votre intervention, qui "usurpent", selon vous, le pouvoir de votre Conseil ou plutôt quelques-uns de ses membres, sont en particulier les parents qui vous ont élu et les directeurs d'écoles qui sont le plus intimement impliqués dans l'éducation et bien-être de nos élèves. Les commissaires ne sont pas au-dessus des parents, ils sont plutôt responsables devant les parents.

Abus de pouvoir

2) Vous prétendez Mme Mugnier:

OPINION LIBRE

Le centre-ville, un site naturel pour un musée

Le centre-ville, un site naturel pour un musée. Quoi de plus froid et plus perdu qu'un musée qu'on n'a pas su implanter dans son milieu.

Le centre-ville demeurera toujours le lieu où sont apparus les premiers pionniers à Sherbrooke. Ses rivières, ses rues et ses bâtiments sont les pièces les plus symboliques que tout musée pourrait rêver de posséder.

Que ce soit dans un vieux bâtiment ou dans une bâtisse neuve, l'important c'est surtout l'emplacement. Il faudrait vraiment manquer d'imagination vraiment pour croire que situer un musée au centre d'un parc de stationnement en

ferait un endroit apprécié. Tout de même, un musée ce n'est pas un centre d'achat.

La plupart des grandes villes ont compris qu'un musée doit se situer là où l'histoire s'est déroulée. Le centre-ville fait présentement peau neuve. C'est long, mais la patience sera récompensée. Il existe des possibilités énormes pour un musée au centre-ville et ce ne doit pas être un stationnement qui doit tout décider.

Un stationnement ça s'améliore, un environnement historique c'est de l'acquis. Le centre-ville, c'est une partie du patrimoine qu'il est plus facile d'apprécier à pied qu'en

voiture. Avez-vous pris le temps de le redécouvrir?

Un musée s'est tourné vers le passé et le centre-ville c'est une grande partie du passé. Conservons au centre-ville les infrastructures qui lui sont nécessaires. Le théâtre Granada démontre bien le plus beau gaspillage que connaît l'histoire du bâtiment à Sherbrooke.

N'essayons pas de déplacer l'histoire, acceptons-la d'où elle vient.

Et pour ceux qui devraient stationner à l'intérieur du musée, prière de s'abstenir avec tous modèles récents de voitures.

André Dufresne
Directeur général
Corporation du Centre-Ville

CSCS: Démocratie, transparence et confiance s'imposent

Démocratie, transparence et confiance

a) que le Conseil des commissaires exerce une gestion participative. Lisez donc à nouveau le manifeste des directeurs d'écoles, ils vous parlent clairement de votre respect de leur participation.

C'est votre gestion de participation qui vous a conduit à accepter la formation du comité dit de l'ENAP? Non, vous étiez en mauvaise posture et vous avez justement profité de l'honnêteté et la volonté de réconciliation et l'action positive chez les autres partenaires pour gagner du temps sans jamais changer votre objectif de congédier le directeur général.

En gestion de participation, on écoute, on discute et on accepte les ou certaines recommandations par consensus des partenaires, ce que vous n'avez pas fait pour le rapport du directeur général.

b) Vous prétendez aussi Mme Mugnier, contester la gestion de M. Desruisseaux "car elle aboutit à l'anarchie" selon vous. Vous savez ce que ce conflit existait avant l'arrivée de M. Desruisseaux. Vous savez aussi, comme nous car, tout l'indique, que la décision de limoger M. Desruisseaux du poste qu'il vient d'obtenir avec ovation a été prise dès mars 86 et que la première tentative de congédiement a eu lieu en juillet 86. Vous a-t-il suffi de quelques mois pour juger la gestion de sa philosophie? Depuis plus d'un an, quelques commissaires comptent la destitution de M. Desruisseaux de son poste. En plus de son travail quotidien, vous lui avez imposé la pression cruelle de défendre sa peau et passer heures et jours à participer aux travaux du comité dit de l'ENAP et tenter d'éteindre le feu. Deux tentatives de destitution ont été orchestrées sans jamais, à notre connaissance, lui reprocher des faits précis de mauvaise gestion. Les différents partenaires de la C.S.C.S. et les observateurs indépendants sont unanimes: l'origine de ce que vous appelez "anarchie" est uniquement l'abus de pouvoir de quelques commissaires.

3) Nous ne vous laisserons pas Mme Mugnier, sans apporter deux autres corrections:

a) Vous accusez les parents d'avoir refusé de rencontrer un groupe de commissaires pour "une douteuse question de principe". Vous négligez complètement de dire les faits.

D'abord: La rencontre proposée était organisée entre l'exécutif du comité de parents et l'exécutif du Conseil des commissaires.

L'exécutif du comité de parents avait refusé la rencontre quand l'exécutif du Conseil des commissaires avait ajouté deux autres commissaires à sa délégation... Vous étiez bien informée de notre position avant l'heure de la rencontre. Vous avez alors refusé plusieurs compromis que nous vous avons proposé pour concrétiser cette rencontre. Vous avez voulu appliquer uniquement vos règles. Nous étions dans l'obligation de refuser. Dans le jeu démocratique de participation, on n'a qu'à respecter les règles de la démocratie ou d'être exclu du jeu.

b) Le titre de votre lettre nous étonne: "Crise à la C.S.C.S.: une volonté de se parler entre partenaires doit se manifester".

Pourtant c'était le sens même de la proposition de Mme Caroline Paquette à la réunion du Conseil des commissaires le 21 avril 1987. Vous avez voté contre. C'est la démocratie, la transparence et la confiance qui s'imposent!

Rodrigue Bergeron
Président du comité de parents
de la C.S.C.S.
Nicole Houde
Lise Khoury

la tribune international

En République fédérale d'Allemagne

Le schisme entre catholiques et protestants évoqué par le Pape

AUGSBURG, RFA (AFP) — Le pape Jean-Paul II a déclaré pour la première fois hier que le schisme entre catholiques et protestants pourrait "avoir conduit l'Église sur la voie de la réflexion et du renouveau", dans un sermon prononcé à la cathédrale d'Augsburg, dans le sud de la RFA, ville où fut consommée la rupture des luthériens avec Rome en 1530.

Accusé par les milieux protestants et catholiques progressistes d'être trop timide en matière d'œcuménisme, le pape a tenu à faire cette proclamation à Augsburg.

Un violent orage ayant annulé la messe qu'il devrait initialement célébrer devant 80.000 personnes au sta-

saut par une foule de 4.000 fidèles trempés, au milieu de policiers et de religieux visiblement débordés.

Au cours de son homélie, Jean-Paul II, qui devait célébrer ce matin un service œcuménique à Augsburg avec des religieux protestants, s'est demandé si "le schisme ne rentrait pas dans le plan de la Providence".

"Nous osons nous demander ici à Augsburg s'il n'était pas nécessaire, selon les indiscernables raisons de Dieu, que se produise en Europe le schisme et les guerres de religion, afin que l'Église

soit conduite sur la voie de la réflexion et du renouveau", a ajouté le souverain pontife.

Soulignant la "solidité des fondements communs de la foi entre catholiques et protestants", le pape a évoqué les martyrs chrétiens du nazisme. "N'était-il pas nécessaire aussi que des hommes et des femmes tels que le saint polonais Maximilien Kolbe, la bienheureuse Edith Stein ainsi que le pasteur protestant Dietrich Bonhoeffer (assassiné par les nazis) ne don-

nent leur vie, afin qu'en ce pays, par leur sacrifice, une réconciliation entre peuples proches et ennemis soit rendue possible", a-t-il fait observer.

Hier matin, devant 75.000 Bavarois réunis au stade olympique de Munich, Jean Paul II avait prononcé la béatification de Ruper Mayer, jésuite muni-chois anti-nazi, trois fois emprisonné sous Hitler pour avoir refusé de renoncer à ses sermons contre "l'idéologie anti-religieuse national-socialiste".



Jean-Paul II, au Stade olympique de Munich, hier. (Laserphoto AP)

Autour du monde

• Babrak Karmal aurait été arrêté

PEKIN (AP) — L'ancien homme fort d'Afghanistan, Babrak Karmal, a été arrêté et emprisonné, a annoncé hier l'agence de presse chinoise Xinhua (Chine Nouvelle).

L'agence chinoise cite des sources diplomatiques à Islamabad selon lesquelles, M. Karmal, ancien président d'Afghanistan et secrétaire général du Parti Populaire Démocratique d'Afghanistan (PPDA) aurait été emprisonné à la prison de Pol-e-Charkhi située dans la capitale Kaboul.

Babrak Karmal avait été placé

à la tête de l'Afghanistan au moment de l'invasion soviétique en décembre 1979, et à la suite de l'assassinat de son prédécesseur, Hafizullah Amine.

Il avait quitté ses fonctions au sein du PPDA en mai 1986, tout en conservant la présidence du Politburo.

Selon les observateurs occidentaux, le départ de M. Karmal avait été ordonné par le numéro un M. Gorbatchev, irrité que le gouvernement afghan ne parvienne pas à mettre un terme aux affrontements avec la guérilla.

• Six mineurs noirs tués en Afrique du Sud

JOHANNESBURG (AFP) — Six mineurs noirs ont été tués hier matin lors d'affrontements près de lamine d'or de Bracken (environ 120 km à l'est de Johannesburg), a annoncé dans la soirée à Johannesburg un haut responsable de la société Gencor, propriétaire de la mine.

Sept mineurs ont été hospitalisés vendredi soir et treize autres samedi, a ajouté ce dirigeant de Gencor, Bruce Evans. Il a indiqué que les blessés sont dans un état "sérieux, mais pas critique". Cet-

te série de bagarres a pour origine "une querelle entre deux hommes à propos d'une femme", a précisé M. Evans avant d'ajouter que la situation était redevenue normale dimanche soir.

Quatre des six victimes sont des mineurs de Bracken, alors que les deux derniers travaillaient dans deux autres mines d'or de la région appartenant également à Gencor, Kinross et Winkelhaak, a précisé M. Evans. Ces trois mines sont situées dans la région d'Evander, au coeur de la province du Transvaal.

• Journalistes montréalais arrêtés en Pologne

VARSOVIE (PC) — Plus de 200 personnes, dont deux journalistes de Montréal, ont été arrêtés hier à Varsovie dans le cadre de manifestations anti-gouvernementales qui marquaient l'anniversaire de la constitution polonaise.

Ces incidents sont survenus quelques heures à peine après le passage du ministre canadien des Affaires extérieures Joe Clark dans la capitale polonaise.

Les deux journalistes sont Jean-Michel Leprince et Bernard Séguin, de la télévision de Radio-Canada, qui ont été détenus par la police pendant environ deux heures et demie, après avoir filmé des scènes de protestation à l'ex-

terieur de la cathédrale Saint-Jean, à Varsovie.

Ils ont été relâchés sans qu'aucune accusation ne soit portée contre eux et ils ont eu droit aux excuses des autorités polonaises, mais, à 1h du matin, ils n'avaient toujours pas pu récupérer le film qu'ils avaient tourné dans la journée.

Les incidents sont survenus quelques heures à peine après que M. Clark eût déclaré que le gouvernement polonais avait pris des mesures importantes pour libéraliser le pays.

Le ministre entreprenait hier une tournée de sept jours qui le conduira dans trois pays du bloc communiste.

Contras nicaraguayens Reagan réaffirme son soutien

NEW YORK (AFP) — Le président Ronald Reagan a réaffirmé hier avec force son soutien aux contras nicaraguayens, deux jours avant l'ouverture au Congrès d'auditions publiques qui vont braquer les projecteurs sur l'aide militaire apportée aux anti-sandinistes par des responsables de l'exécutif pendant les années 1985 et 86 où celle-ci avait été interdite par le Congrès.

Supprimer l'aide militaire américaine aux contras laisserait à l'Union soviétique le champ libre en Amérique centrale et lui offrirait "l'une de ses plus grandes victoires en politique étrangère depuis la Deuxième Guerre mondiale", a déclaré le président américain devant les patrons de presse réunis à Ellis Island, dans la baie de New York, pour leur assemblée annuelle.

Le vote prévu au Congrès à la fin de l'année sur une reconduction de l'aide militaire américaine aux anti-sandinistes (cent millions de dollars cette année) "pourrait bien être le plus important de l'année et peut-être l'un des plus importants de leur (les élus) carrière politique", a déclaré le président.

Le Congrès doit choisir entre "la démocratie et le communisme au Nicaragua, entre la liberté et la tyrannie soutenue par les Soviétiques", a ajouté M. Reagan.

M. Reagan a souligné que le soutien apporté aux contras par son gouvernement "ne changerait pas tant que le régime (sandiniste) n'accéderait pas aux aspirations démocratiques du peuple nicaraguayen. Aussi longtemps que je serai président, je n'ai pas l'intention de retirer notre soutien aux efforts déployés par les Nicaraguayens pour gagner leur liberté", a-t-il ajouté.

POUR UNE MAMAN EN OR...



...UN BRACELET EN OR.

Pour maman, un joli bracelet plaqué or dans une carte de souhaits.

2\$

aucun achat requis.

La Villa du Poulet

remettra 1\$ à Parents Secours du Québec Inc. pour chaque bracelet vendu.

Offre valable jusqu'au 10 mai ou jusqu'à épuisement des stocks.



Oui mon Colonel!



KIT A. TOUT

le meuble BRANCHÉ

LE CONFORT L'EMPORTE!
Causeuse VANTAGE, recouverte de tissu «Jacquard» importé d'Europe, pour KIT A. TOUT, disponible en 4 couleurs

Tables à café, RS, rectangulaire, blanche ou noires (23" x 50")

La boutique KIT A. TOUT
Edifice Bureau
600, rue Galt Ouest
Sherbrooke, 569-9588

BOUTIQUE

imaginason

HITACHI
LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS

TÉLÉCOULEUR 14" PORTATIVE (CT-1342)
Idéale pour chambre ou chalet • 4 ans de service •

AM/FM CASSETTE STÉRÉO
• Enceintes détachables
• 2 voies - 4 haut-parleurs
• 1,8 watt x 2 (THD 10%)
• Arrêt automatique

SPÉCIAL: 129\$

SPÉCIAL: 319\$

C'est fou comme on se comprend mon marchand et moi

Bureau et Bureau inc.
600, rue Galt Ouest, Sherbrooke
566, 11^e Avenue, Asbestos

MEUBLES SÉLECTION

Après un transfert en institution La personne âgée peut développer une perte de mémoire

par Judy CREIGHTON
de la Presse Canadienne

Le transfert d'une personne âgée de son domicile à une institution spécialisée peut souvent provoquer chez elle une perte de mémoire.

Cette perte de mémoire peut toutefois être réversible, affirme Gordon Winocur, neuropsychologue de l'université Trent, en Ontario.

"Certaines pertes de mémoire sont naturelles lorsqu'une personne prend l'âge, mais une étude récente que nous avons menée a prouvé qu'il existe une relation entre la vie active et stimulante et une mémoire et une intelligence vives", a-t-il affirmé.

Au cours de cette étude qui s'est poursuivie durant trois ans, M. Winocur a suivi de près 300 personnes âgées de 70 à 85 ans, à Toronto, Oshawa et Peterborough, en Ontario. Il a comparé leurs facultés mémorielles et cognitives avec celles de gens plus jeunes.

L'étude a révélé "une différence marquée entre les jeunes et les vieux" pour ce qui est des capacités d'apprendre et de mémoriser. "Ce qui a surtout retenu notre attention, toutefois, ce fut la différence frappante entre les tests provenant de personnes âgées vivant au sein de leur communauté et celles vivant en institution."

Lorsqu'on les compare en tenant compte de leur âge, de leur état de santé, du sexe et autres facteurs sociaux, les personnes vivant en institution obtenaient des résultats plus faibles que celles vivant à domicile.

Ces résultats, selon M. Winocur, soulèvent le problème de l'adaptation des vieillards à la vie en institution et de l'influence de cette vie sur leur mémoire.

On a notamment demandé aux personnes âgées en institution de mesurer le contrôle qu'elles exerçaient sur le déroulement de leur vie et de préciser les activités auxquelles elles se livraient au niveau d'associations, de mouvements religieux et autres organisations.

Les actifs

Ceux qui étaient les plus actifs et qui croyaient contrôler encore leur existence dans une large mesure — surtout ceux qui jugeaient qu'ils pouvaient poursuivre diverses activités avec enthousiasme grâce à la liberté conférée par la vie en institution — réalisaient des tests d'apprentissage et de mémoire supérieurs aux autres.

Ceux qui passèrent un second test 10 mois plus tard, et qui étaient devenus plus actifs entre-temps tout en assumant un meilleur contrôle de leur existence, réalisèrent des tests supérieurs à ceux passés près d'un an plus tôt.

"Si la situation s'améliore chez une personne âgée qui a réussi à mieux s'ajuster à la vie en institution et qui est devenue plus active, on constatera chez elle une amélioration des facultés mémorielles et cognitives.

Par ailleurs, de dire M. Winocur, le cerveau a tendance à faire la paresse lorsqu'une personne est psychologiquement perturbée, de quelque façon que ce soit.

Les personnes âgées qui participèrent à cette étude étaient en bonne santé, physiquement, et ne souffraient pas de dépression, affirme M. Winocur, et les établissements dans lesquels elles résidaient étaient d'excellente qualité.

Selon lui, les établissements d'accueil des personnes âgées peuvent contribuer au déclin des facultés mentales de leur clientèle lorsqu'ils n'offrent pas les activités et les stimulants nécessaires à celle-ci.

Les tests ont démontré, en définitive, que certaines circonstances, dans la vie, peuvent affecter les fonctions cérébrales, même chez les personnes qui sont apparemment en bonne santé physique et psychologique.

Eveil au langage artistique

Un peu de magie dans les classes de maternelle

par Michel RONDEAU

SHERBROOKE — Les lutins se faufile-
ront pour déposer un peu de magie dans les classes de maternelle.

Nourries par les enfants de maternelle, qui viennent de faire l'objet d'un lancement.

Une enseignante du préscolaire et une chargée de cours de l'Université ont écrit un volume, "La magie des lutins chez les 5 ans", et créé un vidéo, "La magie des lutins".

Animation

Le volume et le vidéo, dit Mme Johanne Lareau, spécialiste en arts et chargée de cours à l'Université de Sherbrooke, sont des instruments qui faciliteront, chez les enseignantes, l'implantation du guide "Eveil au langage artistique à la maternelle", du ministère de l'Éducation.

créativité des intervenantes elles-mêmes.

ArtEmis

Les Editions ArtEmis sont établies à Sherbrooke depuis un an et s'adressent aux intervenantes du secteur primaire de l'éducation. Les Editions, dit Mme Lareau, ont pour but de témoigner de la réalité scolaire actuelle, telle que vécue par les enseignantes qui mettent leur créativité au service de leur enseignement.

Une nouvelle collection "Animation et créativité expressive" est en voie de se concrétiser. Les écrits sélectionnés reflètent la

magie des arts pour stimuler les apprentissages multidisciplinaires pertinents, significatifs et éducatifs.

Mme Lareau dit que les Editions ArtEmis publiera les meilleurs projets-synthèses produits par les étudiants du Certificat en didactique des moyens d'expression de l'Université de Sherbrooke.

Elle-même chargée de cours à ce Certificat, elle a publié, entre autres, "Ateliers d'art dramatique, 5 à 11 ans" chez ArtEmis.



Johanne Lareau

Aventure

pédagogique

Le vidéo présente une aventure pédagogique qui a débuté par un soir de pleine lune. Deux semaines avant l'Halloween, des lutins sont entrés par la fenêtre d'une classe de maternelle. Les images montrent des enfants joyeux et concentrés dans leur désir d'apprivoiser le monde des lutins. Lise Lévesque, enseignante du préscolaire à l'école Ste-Anne, anime cette magie en proposant aux enfants des activités d'éveil aux langages artistiques: celui des arts dramatiques, celui des arts plastiques, celui de la danse et celui de la musique. Le vidéo est réalisé par Johanne Lareau.

TRADUCTION

du français à l'anglais
de tous genres

- affaires
- études
- voyages

Mme McIntyre
567-6168

22204x

GRATUIT!

CORSAGE à l'achat de \$15 et plus



Les 9 et 10 mai seulement

POUR LA FETE DES MERES

Livraison gratuite dans un rayon de 6 kilomètres avec tout achat de 25\$ et plus. Le 9 mai seulement.

THERESE LAMBERT
FLEURISTE
623, boul. des Vétérans
(Pépinière Lambert)
Rock Forest
564-7711, 564-0075

21490

L'impuissance parfois due au tabac?

NEW YORK (AFP) — L'impuissance serait parfois due à l'usage du tabac, qui provoquerait une hausse de la pression sanguine dans le pénis, selon un spécialiste canadien qui a présenté samedi ses travaux à New York.

Des examens réalisés sur un groupe de 200 hommes impuissants ont mis en évidence des liens sérieux entre la consommation de tabac et l'impuissance, mais ne permettent pas encore de tirer de "conclusion définitive", a souligné à l'assemblée annuelle de l'associa-

tion américaine des éducateurs en sexologie le Dr Alvaro Morales, chef du département d'urologie de l'Université de Queens à Kingston.

Environ la moitié des cas d'impuissance sont dus à un problème physique, plutôt que psychologique.

Brigitte Beauclain



COIFFURE

Je suis heureuse de vous annoncer l'ouverture de mon salon, mardi le 5 mai au

32, rue WOOD

Sherbrooke

22228x

822-2308

Décor Royal



IDEES CADEAUX

- POUR LA FETE DES MERES
- Cristal
 - Tasses de porcelaine
 - Napperons tissés à la main
 - Roses de porcelaine ou de soie
 - Statuettes de marbre
 - Coffres à bijoux en verre taillé
 - Porcelaine de Limoges

Choix exceptionnel de cadeaux de mariage.

LES PROMENADES KING 564-4049

2341, rue King Ouest Sherbrooke,

20726x

MP
Boutique **MODE PLUS**

25% de réduction
sur
NOUVELLE COLLECTION
PRINTEMPS/ETE
de marques renommées

VETEMENTS DAMES et ENFANTS

Lennoxville, 324, rue Queen
569-5471
Entre Sherbrooke et Lennoxville

VISA MasterCard

20145x

POUR LA FEMME QUI SE CHERCHE UN EMPLOI

- Déterminée à entrer sur le marché du travail?
- Agée entre 25 et 55 ans?
- Possédant une scolarité d'au moins Sec III?

NOUS T'OFFRONS DES POSSIBILITÉS!

- Découvrir tes intérêts et tes aptitudes.
- Entreprendre une démarche d'emploi efficace.
- Bénéficier d'une formation rémunérée en entreprise.
- Perfectionner tes compétences en milieu de travail.



CENTRE D'AIGUILLAGE

INSCRIS-TOI MAINTENANT!

TÉL: (819) 584-0202

270, rue King ouest, Sherbrooke, Québec

22072

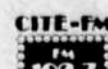
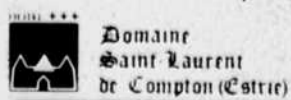
Pour toi Maman...

L'occasion pour cinq mamans de recevoir un cadeau... de rêve: un magnifique séjour pour deux personnes, d'une durée de trois jours et deux nuits au Domaine Saint-Laurent de Compton.

Ce séjour, qui comprend la chambre, les repas, les taxes, le service et l'accès aux activités est offert par le Domaine Saint-Laurent de Compton, CITÉ-FM et La Tribune.

Pour participer, faites-nous parvenir un poème de cinq lignes décrivant tout votre amour pour votre mère.

Pour toi maman, c'est lui dire... je t'aime



la tribune

Pour l'Amour de la Musique

Les tirages s'effectueront les 6, 7 et 8 mai 1987 et les poèmes des gagnants seront lus sur les ondes de CITÉ-FM. Règlements disponibles à la station.

Faire parvenir votre coupon ou un fac-similé accompagné de votre poème à: 25, rue Bryant, Sherbrooke, Québec J1J 3Z5

Nom: _____

Adresse: _____

Téléphone: _____

la tribune de tout... et de tous...

La vie dans les Cantons



Les Industries Dettson inaugurent leur nouvelle usine

Les Industries Dettson ont inauguré leur nouvelle usine dans le parc industriel de Sherbrooke en fin de semaine, une usine ayant nécessité des investissements de quelque 3,7 millions \$. Sur la photo, participant à la traditionnelle coupure de ruban: André J. Hamel, député de Sherbrooke, Gabrielle Bertrand, représentante du gouvernement fédéral, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Daniel Johnson, André L'Espérance, président des Industries Dettson et le maire Jean Paul Pelletier.



Certificat à la Dominion Textile
A l'occasion de la Semaine de l'entreprise, le ministre de l'Industrie et du commerce, Daniel Johnson, (au centre de la photo), a remis un certificat au directeur de la Dominion Textile de Magog, Roger Bouchard, (à gauche), en compagnie du député du comté d'Orford, Georges Vaillancourt.

Le monde scolaire

SHERBROOKE (MR) — Deux étudiants recevront un prix d'excellence globale lors de la toute première soirée du mérite étudiant de l'histoire du Collège de Sherbrooke qui se tiendra demain soir à la salle Alfred-DesRochers... 62 prix seront alors décernés et les bourses accompagnant ces prix totaliseront 13,000 \$. Le Collège veut ainsi souligner l'excellence manifestée par ses élèves tout au cours de l'année scolaire, et ce, dans tous les secteurs d'activité...

Pierre Bégin, Alain Turcotte, Thierry Devrode, Jean-Martin Courchesne et Martin Carbonneau, tous du Séminaire de Sherbrooke, ont participé au concours des caisses populaires sur le thème de l'eau...

Mme Monique Béland, jusqu'à récemment directrice adjointe de l'école Carillon, a été nommée directrice de l'école Marymount (francophone), tandis que M. Pierre Audet, jusqu'ici directeur de l'école Beauheu, a été nommé à la direction de l'école Sylvestre...

Le club "Disons-non" de l'école Eymard, en collaboration avec le club Optimiste Centre-Estrie organise une conférence sur les drogues et les abus de stupéfiants, demain, de 19 à 21 heures, à l'école Eymard, 255 rue Kenney nord... M. Alain Guay, de la Sûreté du Québec, sera le conférencier invité... les élèves du 2e cycle de l'école Eymard, les parents et le personnel de l'école, les parents du primaire des autres écoles et tous les parents désireux de se renseigner sur le sujet sont bienvenus...

Hier, les enfants de 5e année de l'école La Maisonnée ont fait leur confirmation à la paroisse La Résurrection du Christ...

Dominic Papillon, élève de 3e année de la classe de M. Pierre Madore, de l'école Marie-Reine, a mérité la médaille d'or en se classant premier sur 1,000 participants au concours de dessin des caisses populaires qui portait sur le thème de l'eau... l'école Marie-Reine partage avec Dominic le bonheur de ce succès...

Un cours de gardien averti offert par la Croix-Rouge sous la responsabilité de M. Gilles Morel, à la polyvalente Le Triolet les samedis 9, 16, 23 et 30 mai, de 9 heures à midi, se donnera au local 2207 du pavillon 2 du Triolet... les inscriptions doivent être faites auprès du secrétariat de l'école ou auprès de M. Morel à la Croix-Rouge... les jeunes des autres écoles sont invités en même temps que ceux du Triolet...

Deux élèves de l'école Le Phare, Annie Moreau et Nancy Goyette, étudiante de Mme Ghislaine Lemay, ont respectivement remporté pour la deuxième fois cette année, un premier et un troisième prix lors d'une compétition régionale de coiffure de fantaisie organisée par

M. Roch Leclerc... La conseillère pédagogique en sciences Françoise Aubé et le coordonnateur Roger Legault ont transmis leurs félicitations à Julie Béliveau et Marie-France Gauthier, de l'école Montcalm, pour leur projet "L'optique des couleurs" présenté à l'Exposition des sciences de l'Estrie... les deux jeunes sont arrivées 7e au classement général et elles ont mérité une bourse de 500 \$ de l'Université de Sherbrooke ainsi que 4 jours de stage au Collège de La Pocatière... François Gagnon et Eric Lacroix, aussi de Montcalm, avaient pour leur part présenté un projet intitulé "Info-term" et ils ont aussi été félicités... ils ont gagné un voyage à l'exposition pan-canadienne à Mississauga, en Ontario...

55, Belvédère sud
566-0344
Heures d'ouverture:
aux heures des commerces et le dimanche de 12h à 17h.

LA LIBRAIRIE DES ECOLES

la tribune

LE CAMELOT DU JOUR

JOEL ROUTHIER

407, nord, rue Notre-Dame
Robertsonville
Ecole Arc-en-Ciel
5e Année

Joël s'occupe de la livraison du journal dans Robertsonville. Il assume très bien ses responsabilités. Son sport préféré est le hockey et plus tard, il souhaite en devenir professionnel.

BRAVO ET... FELICITATIONS

Lundi 4 mai 1987, 124e jour de l'année.
Il y a 17 ans aujourd'hui, en 1970, quatre étudiants tombent sous les balles de gardes nationaux lors d'une manifestation contre la guerre à l'université Kent State, en Ohio. Les quelque 500 à 600 étudiants présents protestaient contre les opérations militaires menées au Cambodge par les Américains. En plus des deux hommes et des deux femmes mortellement touchés, neuf autres étudiants

Carnet communautaire
Dans le cadre du programme de présences régionales, le représentant de la Régie des rentes du Québec sera à Lac-Mégantic, le mardi 5 mai, au Centre Travail-Québec, 5527 rue Frontenac, de 10h à 15h. Il pourra répondre aux questions concernant le Régime de rentes du Québec (prestations de retraite, de survivant, d'invalidité et de partage de gains entre conjoints), les régimes de retraite ou les allocations familiales.
— O —
La Ligue La Lèche, qui vise à renseigner les mères sur l'allaitement maternel et à offrir un support à celles qui allaitent, tient deux rencontres au cours de ce mois. La première se déroule demain, le 5 mai, dès 19h30, au 1683 de la rue Brûlotte à Fleurimont. Elle porte sur "l'art de l'allaitement et comment éviter les difficultés". La deuxième réunion aura lieu le 15 mai, dès 13h30, au 597 de la rue McCrea à Sherbrooke. Le thème: les avantages de l'allaitement pour la mère et le bébé. Informations: 878-3573, ou 562-4107.
— O —
Le samedi 16 mai, à 14h, aura lieu au Centre Notre-Dame-de-l'Enfant situé au 1621 de la rue Prospect à Sherbrooke, le deuxième tournoi par paire - EPSION (simultané mondial). Tous les bridgeurs et bridgeuses désireux de participer à ce tournoi doivent s'inscrire avant le vendredi 15 mai, auprès de Bernard Colin, au Centre Notre-Dame-de-l'Enfant.

Publi-reportage - mois de l'Environnement - en collaboration avec le ministère de l'Environnement du Québec

FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT

DÉFENSE DE FUMER. C'EST LA LOI!

L'usage du tabac est interdit depuis le 1er janvier 1987 dans certains lieux publics. L'interdiction s'applique aux organismes gouvernementaux, scolaires et municipaux pour les salles ou comptoirs destinés à des prestations de services, les bibliothèques, les laboratoires, les salles de cours ou de conférence et les ascenseurs. Il est également interdit de fumer dans tous les établissements de santé et de services sociaux (à l'exception des endroits désignés pour fumer) ainsi que dans les garderies, haltes-garderies, jardins d'enfants et les salles d'attente des professionnels de la santé. L'usage du tabac est également interdit dans les locaux utilisés pour des activités religieuses, judiciaires, sportives, artistiques ou culturelles. L'interdiction s'étend enfin aux transports publics. Vous reconnaitrez les aires protégées par une affiche interdisant de fumer. Respecter cette interdiction, c'est s'offrir un air de qualité. C'est aussi conserver son environnement.

Devenez ami(e) de la Fondation
Faites parvenir votre contribution de 10,005 à: La Fondation québécoise en environnement
C.P. 1055, Succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1C2

PROMOTION DU MOIS

HÔTEL LE BARON

La salle à manger LE CHEVALIER

Tout le mois de mai nous vous offrons une promotion vraiment digne d'une Grande Salle à Manger

Salade César
Potage
Médillons de Filet de boeuf aux deux sauces
Choux de légumes
Bavarois glacé au coulis de framboise
Café

Pour seulement **11,95\$**
Servi de 17h à 23h du lundi au vendredi avec la musique de Camille Robert

Elegant & Séduisant

3200 ouest, rue King, Sherbrooke, Qué.
Reservations: (819) 567-3941

Ephémérides

1952 — Des émeutes et des incendies causent \$100,000 de dégâts à la prison montréalaise de Bordeaux.
PENSEE DU JOUR:
S'il est incertain que la vérité que vous allez dire soit comprise, taisez-la. (Maurice Maeterlinck)

Notes d'histoire

Né à Lévis en 1835, il entame, au Petit Séminaire de Québec, des études classiques qu'il abandonne presque en fin de parcours, à la suite, à ce qu'il semble, d'une querelle d'amoureux.
On perd ensuite sa trace durant quelques années. Il est probable qu'il a vagabondé sur les routes de la rive sud du fleuve St-Laurent pendant tout ce temps car, en 1871, il s'établit dans une mansarde au pied du mont Beloeil. Il y reste jusqu'en 1873, année où il s'installe dans une cabane dépourvue de tout confort près de Piopolis. Peu sociable, il y restera jusqu'à son décès survenu en 1919. Quand, à Piopolis, des vieillards évoquent l'errance de samedi: Marie-Alice Tasche-reau



CARITAS
à votre service depuis 30 ans.

GAGNANTS DU CONCOURS DESSINS D'ENFANTS "PROMENADES DU PRINTEMPS"

Jury
Présidente: Mme Cécile Royer, Directrice du Musée des Beaux-Arts de Sherbrooke
Autres membres du jury: Madame Joyce S. Cochrane, Artiste de Sherbrooke; M. Claude Grégoire, Directeur artistique, Groupe Everest inc.; Madame Dyane Gagnon, Graphiste

5-6 ans 1) Namaste Tabac 1072, Prospect #2 Sherbrooke 2) Lionel Cuggia 167, rue des Cèdres Stoke 3) Véronique Pomerleau 2938, des Onix Fleurimont	9-10 ans 1) Karyne Provost 1202, Cherboung Sherbrooke 2) Sébastien Grenier 419, 8e Ave sud Sherbrooke 3) Natacha Sangalli 354, Châtelaine #6 Sherbrooke
7-8 ans 1) Dany Provost 1202 Cherboung Sherbrooke 2) Frank Lam 1127 Providence Fleurimont 3) Guillaume Arguin 225, rang 4 ouest Stoke	11-12 ans 1) Sandra Carboneau 136, 8e Ave sud Sherbrooke 2) Thuy-Tiem Lam 1127, Providence Fleurimont 3) Roger Laflamme 1092, Woodward Sherbrooke

(Publi-Promotion)

PROMOTION DU MOIS

HÔTEL LE BARON

La salle à manger LE CHEVALIER

Tout le mois de mai nous vous offrons une promotion vraiment digne d'une Grande Salle à Manger

Salade César
Potage
Médillons de Filet de boeuf aux deux sauces
Choux de légumes
Bavarois glacé au coulis de framboise
Café

Pour seulement **11,95\$**
Servi de 17h à 23h du lundi au vendredi avec la musique de Camille Robert

Elegant & Séduisant

3200 ouest, rue King, Sherbrooke, Qué.
Reservations: (819) 567-3941

Les premières tomates cultivées avec la méthode hydroponique prêtes à la mi-mai

par Henri RICHARD

DANVILLE - Vers la mi-mai, la population du comté de Richmond pourra déguster les premières tomates cultivées localement en serre avec la méthode hydroponique (NFT).

En arrivant sur le site boisé de Maraichers M.J. situé aux abords du chemin Craig Nord, à Danville, ça sent déjà le printemps à plein nez. Les tomates pullu-

lent dans les plants tandis que les caissettes de fleurs se font toutes belles en invitant le soleil à les nourrir de ses ardents rayons.

Hydroponique

La culture hydroponique signifie que les plants de tomates de Jean et Midred Dallaire baignent dans l'eau plutôt que de germer dans le sol.

Avec ce procédé unique dans l'Or Blanc et qui en est à ses premiers balbutiements en province, les plants de Dallaire fourniront en engrais chimique, ce qui donne une tomate de qualité supérieure avec une peau plus mince", d'expliquer M. Dallaire.

Dans les deux serres jumelées de Maraichers M.J., on retrouve 1300 plants de tomates qui ingurgitent pas moins de 2400 litres

de culture hydroponique. Il apprendra son métier chez le producteur Jacques Lagacé, une notoriété de ce type de culture dans la région de Victoriaville.

De son côté, sa femme suit le même cheminement dans la culture des caissettes de fleurs en serre chez

produit. Le dynamisme du Sommet de l'Or Blanc a sûrement joué en notre faveur pour obtenir cette marque de confiance des dirigeants de la Caisse populaire Desjardins d'Asbestos", relate le producteur orblanois.

Après une subvention confirmée par l'Office de planification du Québec (CPDQ) au Sommet de l'Or Blanc, les Dallaire en étaient pourtant bien loin de se retrouver au bout de leur peine avant de concrétiser leur rêve.

Le 2 juin, Dame nature se permet un écart de conduite et la température s'abaisse soudainement dans la nuit sous le point de congélation.

Premier désastre, les 5 acres de fraises sont sérieusement endommagés. "On ne s'est pas laissé abattre, souligne Mme Dallaire. Il fallait faire quelque chose et vite. On a planté des tomates pour compenser".

Cette gelée tardive n'étant pas suffisante, le 21 novembre dernier, 51 centimètres de neige s'abat sur la région. La serre jumelée de Maraichers M.J. s'écroule sous le poids de ce visiteur inattendu.

"Il nous restait plus qu'une journée d'ouvrage pour poser les pipes

de soutènement transversales. Avec les amis, la parenté, on a mis trois semaines pour tout rebâtir. On s'est retrouvé avec des dommages de 3,000 \$ avant même de débiter la production".

Aujourd'hui, le calme après la tempête est revenu et les tomates ne demandent plus que de se retrouver sur le menu des repas gastronomiques des fins gourmets de la région.

Marché

En produisant plus de 20,000 livres de tomates cette année, Maraichers M.J. pourra subvenir qu'à moins de 25 pour cent de la consommation régionale.

"Les gens ont développé une mentalité d'acheter des produits locaux. Ils sont prêts à déboursier un peu plus, en autant que le produit est de qualité, et cela on peut leur offrir avec des légumes frais du jour qui se retrouvent sur les comptoirs des marchés d'alimentation", soutient M. Dallaire.

Devant ce marché de l'agro-alimentaire à conquérir, les Dallaire étudient présentement le potentiel du concombre.

"Cette année, j'ai ajouté une quarantaine de plants de concombres en serre. Le prix est très bon hors-saison, et

je songe sérieusement à construire l'an prochain une serre jumelée pour ce légume".

Marketing

Pour connaître le succès aujourd'hui, les producteurs agro-alimentaires doivent maîtriser toutes les facettes du métier, ce que les Dallaire ont bien compris.

"On a suivi près de 15 heures de cours pour la tenue de livre offert par l'OPDQ. De cette façon, on arrive à calculer au sou près de notre prix de revient, relate Mme Dallaire. On va même jusqu'à planifier pour une période de cinq ans".

En quittant son emploi de directeur de production, Jean Dallaire, avec le consentement de son épouse qui est co-propriétaire de leur entreprise, décidait du même coup d'abandonner sa propriété, sa piscine, son bateau et tous ces petits biens matériels qui agrémentent la vie.

A la tête d'une entreprise de quatre employés permanents et huit saisonniers, regrettent-ils leur geste? "On est plus heureux aujourd'hui, répond sans hésitation Jean Dallaire".

Son épouse attentive ajoutera: "quand tu as l'amour des plantes, ce n'est pas difficile de faire ce qu'on fait".



Jean et Mildred Dallaire dans leur serre de plants de tomates cultivés avec la méthode hydroponique. (Photo La Tribune par Henri Richard)

Nos producteurs



Nom: Céline Dugrenier Groleau
 Genre de production: laitière
 Nombre de têtes: 47 bêtes
 Superficie de la terre: 350 acres
 Capacité de production: 500,000 livres
 En production agricole depuis: 1981
 Endroit: Compton

Le monde agricole

SHERBROOKE (MM) — Le ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec apporte un démenti aux informations selon lesquelles le sirop d'étable serait contaminé par des résidus de paraformaldéhyde provenant des pastilles utilisées par les producteurs.

Un comprimé de ce désinfectant est placé dans l'entaille pour éviter la croissance de bactéries qui nuisent à l'écoulement de la séve en obstruant les vaisseaux conducteurs et pour retarder la cicatrisation de l'entaille.

Des recherches conduites en 1979 par le MAPAQ ont révélé que l'emploi de comprimés de paraformaldéhyde selon les règles établies n'entraînait pas de résidu au-delà

de la norme de Santé Canada qui est de deux parties par million. Au contraire, des sirops provenant d'entailles non traitées contenaient eux aussi des traces de paraformaldéhyde naturelle en plus grande quantité que lors d'emploi de pastilles, mais sans toutefois dépasser la norme.

Comme l'a déclaré ces derniers jours le directeur du Centre de toxicologie du Québec, le Dr Albert Nantel, il ne faut pas confondre avec la forme gazeuse hautement toxique de la formaldéhyde. La paraformaldéhyde en solution ou dans les aliments ne présente aucun danger. Ce produit est utilisé comme désinfectant et entre même dans la composition de certains médicaments.

moyenne 15 livres de tomates chacun, soit un rendement supérieur d'environ 33 pour cent.

Cette eau, qui est distribuée dans un petit canal à la température ambiante de la serre variant autour de 20 degrés celsius, doit être traitée pour le PH et sa salinité.

"La plante ne vit aucun stress, elle n'a aucun effort à déployer pour se nourrir. Si on doit mettre des produits pour guérir un plant, il l'absorbe en moins de dix minutes dans l'eau contrairement à deux ou trois jours dans la terre. De plus, on utilise aucun

d'eau par jour.

Les récoltes printanière et automnale donneront près de 23,000 livres de tomates dès la première année d'opération de cette entreprise agro-alimentaire.

Début difficile

Pour la famille Dallaire, la culture maraichère est un rêve qu'elle a planifié au fil des ans.

Passionné par les plantes, Jean Dallaire abandonne un emploi lucratif chez Forano et Poudrier et Frères des Bois-Francis, pour aller étudier sur le terrain la

des producteurs régionaux.

Après deux ans, le couple se sent d'attaque et cherche la terre promise.

La vague du Sommet de l'Or Blanc déferle et les promoteurs se laissent emporter par ce nouveau dynamisme de concertation économique. Leur leitmotiv: posséder leur terre, être leur propre patron.

"On n'avait pas le capital nécessaire pour se lancer en affaires. On a obtenu notre prêt avec nos connaissances et l'exclusivité de notre

Agriculteurs honorés

VICTORIOVILLE — Les agriculteurs Allan Barr et Stanley Mont, de Bromo, ont mérité les grands honneurs de la 4e édition de l'exposition provinciale Ayrshire qui s'est déroulée ce week-end, à Victoriaville.

Plus de 230 éleveurs en provenance du Québec de l'Ontario et des Maritimes s'étaient donnés rendez-vous sur le terrain de l'exposition de Victoriaville.

Pour les grands gagnants de la région de l'Estrie, ce prix ne fait que confirmer davantage la qualité de leur bétail déjà reconnue en Amérique du Nord avec des premiers prix remportés aux expositions de Toronto et Madison, Wisconsin.

La vache Woodland View K Polly aura donc surpassé toutes ses concurrentes dans le concours de conformité basé sur le développement de la bête, son pis et son esthétique générale.

Un prix de vente record pour une seule vache a également été établi par les agriculteurs Barr et Mont.

Ils ont obtenu à l'encan une somme de 13,600 \$ pour la vache Woodland View Karania, incluant dans l'acte de vente 2 séances d'insemination et une garantie 10 gestations.

Parmi les régions couvertes par la Tribune, le syndicat Diamond, de Richmond, s'est mérité le premier

prix dans la catégorie taureau.

Avec ses résultats probants, le secrétaire-gérant de la Société

Ayrshire, M. Gilles Bilodeau, estime que l'industrie québécoise de la vache laitière est en bonne santé.

REPARATION SUR PLACE

(Plus de 15 ans d'expérience)

REPARATION

- tracteurs
- machinerie agricole et de jardin
- machinerie industrielle

Toutes marques.
Spécialité: **Universal**

ACHAT et VENTE

de tracteurs usagés, agricoles et à jardin

LES ENTREPRISES RONALD DUBE ENR.

1245, 7e Rang nord, St-Élie d'Orford
(819) 562-6442

Propriétaires de boisés

Reboiseurs

SUBVENTIONS

Programme d'aide individuelle (du M.E.R.)

(aménagement forestier)

Grâce à son équipe dynamique et expérimentée, la firme **URBANITEK INC.**, membre du **Groupe Teknika**, peut maintenant vous offrir l'aide technique et vous faire bénéficier de subventions pour l'exécution des travaux et la réalisation de plans de gestion.

Offrant des services des plus personnalisés, les professionnels d'**URBANITEK INC.** portent une attention particulière à chaque demande.

Pour vos travaux de préparation de terrain, de reboisement, d'entretien de plantation, d'éclaircies, de drainage ou autres, communiquez avec:

Claude Chabot, ing. forestier
René Pomerleau, ing. forestier
Émilio Lembo, ing. forestier
au numéro (819) 562-3871
ou 1-800-567-6927

<p>SHERBROOKE 150, rue Vimy Nord Sherbrooke (Québec) J1J 3M7 (819) 562-3871</p>	<p>GRANBY 160, rue Cowe C.P. 96 Granby (Québec) J2G 8E2 (514) 378-5686</p>	<p>MONTREAL 160, rue Canada, Bureau 370 1010, rue de la Gauchetière O. Montréal (Québec) H3B 2N2 (514) 878-2753</p>	<p>LAC-MÉGANTIC 5240, boul. des Vétérans Lac-Mégantic (Québec) G6B 2G5 (819) 583-2431</p>
--	---	--	--

22239

Pride

Nous vendons plus que des semences...

EQUIPEMENT DE FERME

- Equipement d'étable et de porcherie
- Epandeur à fumier liquide, semi-liquide
- Séchoir à foin • Monte-balles
- Hache-paille • Convoyeur d'ensilage
- Soigneur ensilage motorisé
- Silo à grains et moulés
- Rouleuse et vis à grains

EQUIP-O-SOL Inc.

31, rue Principale
Compton, Qué., JOB 1L0
(819) 835-5415

21142x

LES EQUIPEMENTS VEILLEUX INC.
Vente — Pièces — Service
9, rue Queen, Lennoxville, 564-8850